

DEC26130DAJ

Décision du 16 septembre 2026 portant fin au mandat de M. Stéphane INGRAND en qualité de Directeur adjoint par intérim de l'unité expérimentale n°UE0089 AVIPOLE

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3, R. 831-8 et R. 831-13,

Vu le décret du 23 octobre 2024 (JO du 24 octobre 2024) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 22 mars 2021 portant délégation de signature au bénéfice de Mme Carole CARANTA, Directrice Générale Déléguée à la science et à l'innovation,

Vu la décision du 23 juin 2026 portant prolongation du mandat de M. Stéphane INGRAND en qualité de Directeur adjoint par intérim de l'unité expérimentale n°UE0089 AVIPOLE - Systèmes d'élevage de palmipèdes, du 01 juillet 2026 au 31 décembre 2026,

Vu la décision du 17 mars 2025 portant renouvellement du mandat de Mme Carole CARANTA en qualité de Directrice Générale Déléguée à la science et à l'innovation pour une durée de quatre ans à compter du 1^{er} avril 2025,

Vu la note de service n°2006-54 du 1^{er} décembre 2006 relative à la nomination des directeurs d'unité ou de leurs adjoints,

Décide :

Article unique.

A compter du 15 septembre 2026, il est mis fin au mandat de M. Stéphane INGRAND en qualité de Directeur adjoint par intérim de l'unité expérimentale n°UE0089 AVIPOLE - Systèmes d'élevage de palmipèdes.

Fait à Paris, le 16 septembre 2026

P/ Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement et par délégation,

La Directrice générale déléguée à la science et à l'innovation,

Carole CARANTA

